



6 raisons de privilégier les fonds d'investissement aux titres en direct

Réalisé avec la contribution de l'Amundi Investment Institute

MAI 2024

Bénéficiaire de l'effet positif de la diversification...

L'**effet positif** de la diversification en finance n'est plus à prouver¹, que ce soit en termes de **classes d'actifs, sur le plan géographique, sectoriel, etc.**

Or il est **plus facile** de bénéficier des effets de la diversification **via un fonds d'investissement** que via des titres en directs.

Si vous sélectionnez un nombre important de titres dans le cadre d'une gestion active, cela **nécessitera un important suivi et des connaissances approfondies** en matière d'investissement.

Et si vous décidez de ne détenir qu'un nombre limité de titres, alors très probablement votre portefeuille **manquera de diversification**.

1

... y compris à l'international

En choisissant des titres en direct, il est **difficile de diversifier** un portefeuille en titres japonais, asiatiques, britanniques...

Même sur le marché américain qui est fortement médiatisé, vous risquez de vous **concentrer sur les titres cotés les plus connus**, notamment sur les grandes valeurs technologiques, et ainsi de **manquer de diversification** sectorielle.

Un investisseur professionnel pourra de son côté s'appuyer sur des moyens de recherche et de suivi pour investir dans un **univers beaucoup plus large**.



Éviter de trop nombreuses transactions qui peuvent engendrer des pertes importantes

Les investisseurs particuliers ont tendance à effectuer de trop nombreuses transactions d'achats et ventes sur les marchés boursiers et à **subir des pertes systématiques et importantes**.

Et ce même sans tenir compte des **coûts de transaction**².

Cette tendance concerne davantage les

hommes que les femmes et **affecte moins les gérants professionnels**, qui par ailleurs ont des coûts de transaction plus faibles³.

Les **innovations digitales** récentes n'ont fait que renforcer ce constat, en élargissant considérablement les possibilités d'investissement, via notamment les **applications de trading** couplées aux **réseaux sociaux**⁴.

Échapper à différents biais cognitifs

Le biais du « statu quo » dans la prise de décision

Certains investisseurs peuvent **négliger la gestion** de leur portefeuille :

Ils n'opèrent pas les **changements que nécessitent de nouvelles informations** sur la vie des sociétés dont ils détiennent des parts.

Ceci **peut avoir une incidence sur le** niveau de risque et **performance** du portefeuille⁵.



Les « effets d'échos » provoqués par les réseaux sociaux

Une quantité importante d'information est aujourd'hui accessible en ligne, mais les réseaux sociaux contribuent à des « **effets d'échos** ».

Vous êtes susceptible d'adopter des **comportements mimétiques** et de suivre les recommandations des investisseurs qui partagent vos perspectives et font écho à votre propre sensibilité⁶.

Or les « meneurs » de tendance **ne disposent pas nécessairement d'informations** relatives aux titres en question et n'ont pas toujours de bonnes performances.

L'excès de confiance, renforcé par l'utilisation de smartphone

Ce recours entraîne des **investissements plus risqués** et notamment une propension accrue à acheter des **titres volatils**⁴.

De même, les personnes qui investissent via smartphones ont une probabilité accrue de « **courir après le marché** ».

Ils sélectionnent des titres sur la base de leur bonne performance récente, ce qui n'est **aucunement un gage de performance future**.

Les investisseurs professionnels ne sont **pas exempts de tels biais**, mais les études montrent qu'ils le sont **généralement moins**.

Bénéficiaire des moyens et compétences des gérants de fonds...

Les gérants de fonds peuvent bénéficier de **l'apport d'équipes souvent importantes** d'analyse financière, de stratégie, de recherche, pour identifier des idées d'investissement et construire leur portefeuille.

En matière d'exécution également, les grands gérants d'actifs disposent de plateformes centralisées pour optimiser la passation des ordres en fonction des conditions de marché et en **limitant les coûts**.

Par ailleurs, **leur accès** auprès des directions d'entreprises leur permet de s'assurer régulièrement de la pertinence de la stratégie mise en œuvre.

...dont une proportion significative surperforme leur indice de référence dans la durée

Ces performances sont souvent persistantes, c'est-à-dire que les **bons gérants sont relativement réguliers** dans leur comportement de performance⁷.

Les **frais de gestion** viennent évidemment impacter cette performance, mais les investisseurs ne doivent pas oublier, lorsqu'ils comparent les différentes solutions, que la gestion en direct engendre des **frais de transaction**.

Par ailleurs, certaines circonstances de marché sont plus ou moins favorables à une gestion active, mais la performance d'un fonds doit **s'apprécier dans la durée**.

Ainsi, la sélection de fonds d'investissement gérés par des professionnels et détenus sur un horizon long est bien souvent **une solution satisfaisante et confortable**.

¹ Pour le célèbre prix Nobel d'économie Harry Markowitz, considéré comme le père de la théorie moderne du portefeuille, "Diversification is the only free lunch in investing "

² Odean. "Do investors trade too much?." American economic review 89.5 (1999): 1279-1298.

³ Pour une synthèse des biais comportementaux qui affectent les décisions des investisseurs voir par exemple, Brière, Calamai, Di Giansante, Huyh, and Novelli " Behavioural Biases Among Retail and Institutional Investors", Amundi Investment Institute, Working paper 142 (March 2023)

⁴ Pour une synthèse de l'impact des outils digitaux sur les décisions d'investissement des particuliers, voir Brière. " Retail Investors' Behaviour in the Digital Age: How Digitalisation is Impacting Investment Decisions." Amundi Investment Institute, Portfolio Strategy (June 2023).

⁵ Le biais du statu quo a souvent été détecté dans des expériences de laboratoire (voir par exemple Kahneman, Knetsch, and Thaler. "Anomalies: The endowment effect, loss aversion, and status quo bias." Journal of Economic perspectives 5.1 (1991): 193-206.)

⁶ Cookson, Engelberg, and Mullins. "Echo chambers." The Review of Financial Studies 36.2 (2023): 450-500.

⁷ Andonov, Bauer, and Cremers. "Can large pension funds beat the market? Asset allocation, market timing, security selection and the limits of liquidity." (2012).

INFORMATIONS IMPORTANTES

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC.

Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale.

La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs d'un OPC.

Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures.

Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication.

Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : mai 2024

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.